

La famille, les amis et connaissances  
de

# **Madame Yvette CROISIER**

ont le profond chagrin de faire part  
de son décès, survenu le 29 avril  
2009.

Selon le désir de la défunte, l'inhu-  
mation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu  
de lettre de faire part.